

Eco-Sustainable Tourism Investments to stimulate and promote the competitiveness and innovation of the Marine cross-border cooperation activities
EcoSTRIM

Prodotto T1.2.1- Recensement des opérateurs par catégorie concernée par les certifications

- Le label High Quality Whale Watching
 - La marque *Esprit Parc national-Port-Cros*
 - Les bases nautiques Exocet
-

Prodotto - Componente T1	Data fine	Data	Lingua
Prodotto T1.2.1- Recensement des opérateurs par catégorie concernée par les certifications		21/05/2021	
Documento	Partner	Autore	
	Parc national de Port-Cros	Lison Guilbaud	

Recensement des certifications et opérateurs soutenus par le Parc national de Port-Cros

- **Le label High Quality Whale-Watching**

1. Introduction

En Méditerranée, plusieurs sites à forte abondance saisonnière ou permanente de cétacés se prêtent au *whale-watching*.

Le Sanctuaire Pélagos est créé en 2002 pour la protection des cétacés, après les alertes de scientifiques sur l'impact des filets dérivants et l'augmentation du trafic maritime dans le bassin Corso-Liguro-Provençal.

Afin d'assurer un avenir durable à cette activité, les gestionnaires du Sanctuaire Pelagos et de l'ACCOBAMS (Accord sur la Conservation des Cétacés de la Mer Noire, de la Méditerranée et de la zone Atlantique adjacente) ont choisi de mieux connaître cette activité, de suivre son évolution, de collaborer avec ces acteurs et de mettre en place des dispositifs concertés de gestion.

En 2012, le Parc national de Port-Cros, animateur de la Partie française de l'Accord Pelagos, a accueilli à Porquerolles du 2 au 5 avril, vingt opérateurs pratiquant l'activité de *whale-watching* pour suivre la première formation au code de bonne conduite, dispensée par l'association Souffleurs d'Ecume.

Poursuivant ces objectifs, le Sanctuaire Pelagos et l'ACCOBAMS ont acté la mise en place d'un label « *High Quality Whale-Watching* » destiné aux opérateurs de *whale-watching* inscrits dans une démarche de qualité et de responsabilité environnementale.

La Partie française de l'Accord Pelagos a missionné l'association Souffleurs d'Ecume pour mettre en œuvre ce label pour la Méditerranée française durant l'été 2014. A travers ce label, les opérateurs s'engagent à suivre une formation et à respecter le code de bonne conduite pour l'observation des cétacés, à ne pratiquer ni la nage avec les cétacés ni le repérage aérien, à participer à la recherche scientifique et à délivrer un message de qualité aux passagers sur les cétacés rencontrés et sur les activités de l'Accord.



2. Les opérateurs

En 2020, en France métropolitaine, 15 prestataires ont été labellisés « High Quality Whale Watching ». La carte ci-dessous présente les différents opérateurs.

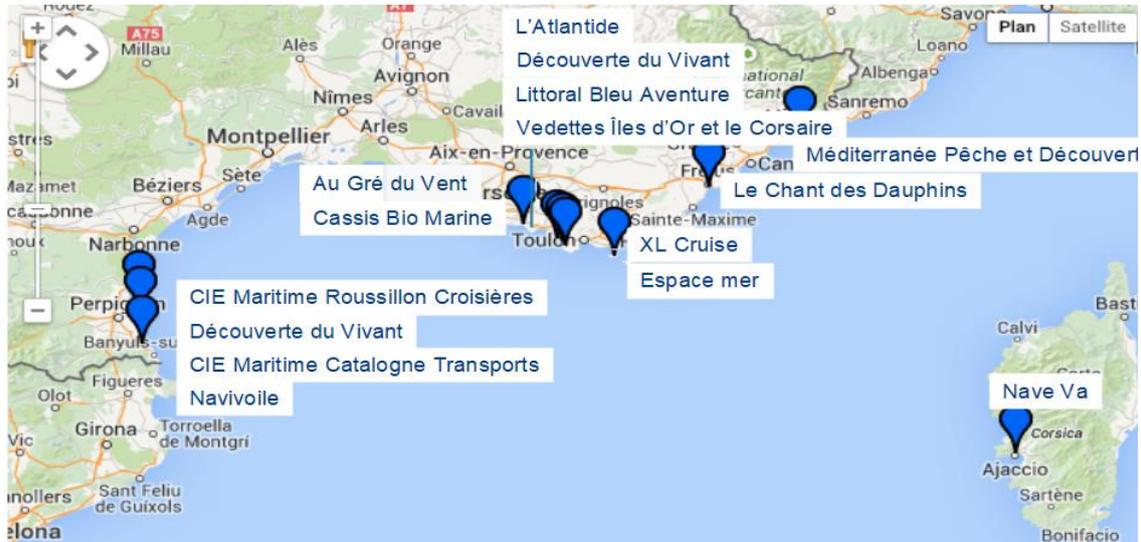


Figure 1. Opérateurs français labellisés *High Quality Whale Watching*
 Source : http://www.whale-watching-label.com/_fr

▪ La marque *Esprit parc national-Port-Cros*

1. Introduction

Esprit parc national est une marque déposée, déclinée dans les 11 parcs nationaux de France. Elle est attribuée par ces derniers à des acteurs économiques volontaires, qui proposent des produits et des services de qualité issus ou exercés sur le territoire des parcs, dans leur(s) cœur(s), leur aire d'adhésion et leur aire maritime adjacente exclusivement.

Elle réunit 5 valeurs :

L'engagement. Une marque qui reflète les missions des parcs nationaux et l'implication des acteurs locaux qui y vivent.

L'authenticité. Préserver et valoriser les traditions et les savoir-faire locaux. La marque offre des produits, des services et des modes de production authentiques.

Le respect. Valeur fondamentale qui prône le respect de la nature exceptionnelle des parcs nationaux, du patrimoine culturel, des acteurs locaux et des populations qui font vivre ces espaces. Pour les prestataires porteurs de la marque, c'est aussi un engagement à respecter des critères communs.

Le partage. Une marque partagée et des prestataires fédérés autour des valeurs des parcs nationaux.

La vitalité. Valeur qui illustre l'état d'esprit positif, porteur de dynamisme et d'ouverture des hommes et des femmes qui vivent, produisent, et vous accueillent dans les parcs nationaux.

Pour obtenir la marque, les produits et les services doivent répondre aux principes prévus dans le règlement générique ainsi qu'au cahier des charges commun à tous les parcs pour une même catégorie d'activité (RUC). Les critères d'évaluation portent essentiellement sur la limitation des impacts de l'activité, la valorisation des ressources locales et des patrimoines ainsi que sur l'engagement social et territorial.

Au niveau national, 19 RUCs sont déployés : refuges et hébergements en site isolés, hébergement, restauration, miel, viande, produits transformés, fruits, légumes, champignons, fleurs et plantes comestibles, lait de vache, brebis et chèvre et produits laitiers, vin, produits alimentaires issus de l'aquaculture, visites en bateau, visites de sites, sorties de découverte des patrimoines, séjours, sorties de découverte des milieux naturels sous-marins en plongée, savoir-faire du bâti traditionnel, artisanat et agroforesterie tropicale.



2. Les opérateurs

En 2020, 29 structures sont bénéficiaires de la marque *Esprit parc national-Port-Cros*. 9 sorties de découverte d'activités nautiques sont marquées dont des sorties en paddle, kayak, randonnée palmée, et sorties en bateau.

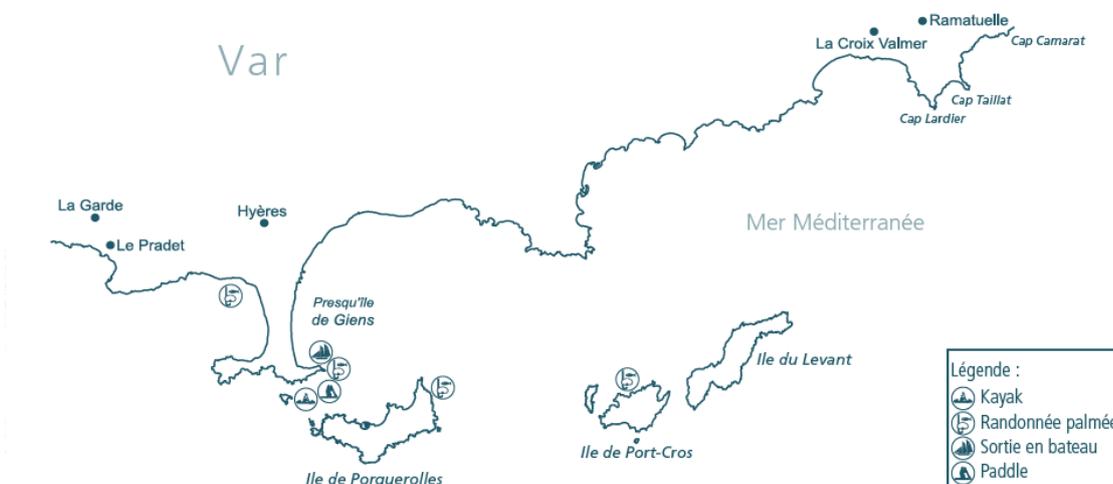


Figure 2. Carte des opérateurs français marqués *Esprit parc national-Port-Cros* Source : Parc national de Port-Cros

23 sorties de découverte pédestres (découverte de la faune flore et patrimoine, yoga, chants, visites de sites, etc.) et vélos sont proposées sur le territoire du Parc national incluant les îles.

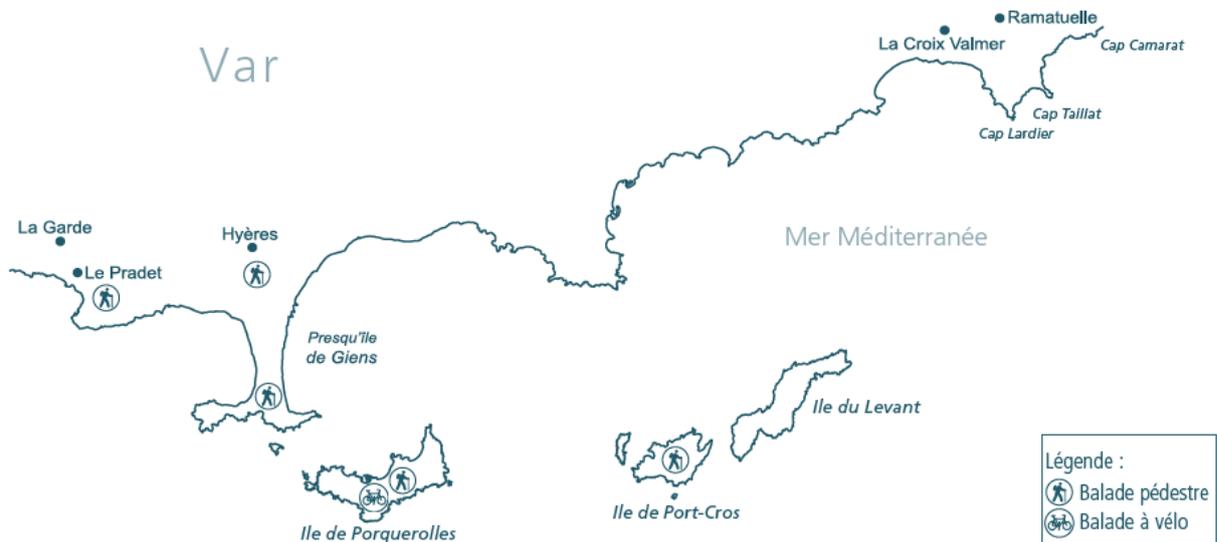


Figure 3. Carte des opérateurs français marqués *Esprit parc national-Port-Cros* Source : Parc national de Port-Cros

11 hébergements (gîte, hôtel, chambre d'hôtes), 1 restaurant et 2 séjours sont marqués sur le territoire.

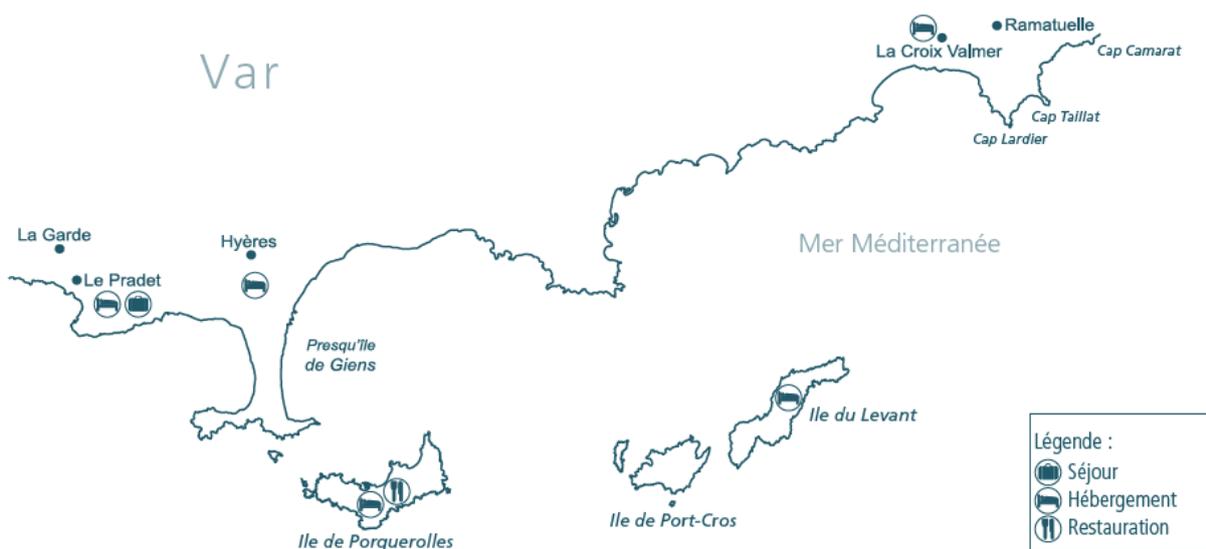


Figure 4. Carte des opérateurs français marqués *Esprit parc national-Port-Cros* Source : Parc national de Port-Cros

3. Perspectives pour 2021

L'Agence Française pour la Biodiversité (AFB) et les Parcs nationaux travaillent chaque année à l'élaboration de RUCs afin de répondre aux besoins des Parcs nationaux.

Une maquette pour la proposition d'un RUC base nautique est en cours de création par le Parc national de Port-Cros.

▪ Les bases nautiques Exocet

1. Introduction

Plusieurs structures se sont associées au Parc national de Port-Cros, pour accompagner des bases nautiques de l'Aire d'Adhésion et de l'Aire Maritime Adjacente du Parc vers la réduction de leurs impacts sur le milieu naturel.

Cette action vise à sensibiliser les salariés et les publics de chaque base nautique impliquée, à la protection de l'environnement et à rendre leurs infrastructures ainsi que leurs méthodes de fonctionnement plus écoresponsables.

Le projet s'articule autour de trois actions essentielles :

- Sensibiliser le public pour que celui-ci devienne acteur
- Former les encadrants pour qu'ils deviennent Guide de territoire Nautique
- Prôner une gestion durable de la base nautique (une approche de développement durable avec un diagnostic, un plan d'action et des solutions concrètes).

Une démarche vers un nautisme durable

Des diagnostics sont réalisés au lancement et en clôture de projet. Ils abordent principalement les thèmes suivants : l'eau, les déchets, les énergies, la biodiversité, les déplacements, les bâtiments/équipements. Ces éléments ont permis de faire ressortir les problématiques environnementales associées à chaque base et d'établir un plan d'action personnalisé selon les structures. Des actions qui s'articulent autour de la sensibilisation environnementale, l'aménagement, la formation, la communication le conseil et l'accompagnement individualisé. Un bilan a mi-parcours a montré que la dynamique EXOCET Nautisme d'Avenir c'est environ 36 500 personnes sensibilisées (tout public confondu) à l'année. Un succès qui a été bien reçu par l'ensemble des parties-prenantes.

En 2020, le projet était associé avec 10 bases nautiques du Var représentées sur la carte ci-dessous.



Figure 5. Carte des bases nautiques Exocet Source : Parc national de Port-Cros